

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5107 VENDREDI 3 OCTOBRE 2025

ARTS MARTIAUX

Charleman Ndzon
vice-champion du
monde de nanbudo

Le Congolais Sibail Charleman Ndzon a fièrement honoré le pays en remportant la médaille d'argent chez les -65 kg lors de la 7^e édition du Championnat du monde de nanbudo, un art martial japonais moderne, qui s'est déroulée du 27 au 28 septembre à Casablanca, au Maroc. Outre Sibail Charleman Ndzon, son compatriote Mavy Edoumoue

Ndengue a honoré, quant à lui, le drapeau national en décrochant une médaille de bronze dans la catégorie des -70kg. Une fierté et un honneur pour la Fédération congolaise de savate boxe française, malgré les difficultés financières rencontrées pour faire le déplacement du Maroc.

Page 16



Sibail Charleman Ndzon, premier à gauche/DR

TRANSPORT ROUTIER

La validité de l'agrément
des transporteurs fixée à cinq ans

La ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a fixé à cinq ans la durée de validité de l'agrément pour la profession de transporteur routier et professions connexes.

La nouvelle disposition vise à se conformer au décret n° 2025-399 du 19 septembre 2025 portant modification de l'article 22 du décret n° 2011-491 du 29 juillet 2011 réglementant l'accès et l'exercice de cette profession. « Toute personne morale détenant un agrément ou souhaitant obtenir un agrément doit se rapprocher des services de la direction générale des transports terrestres au plus tard le 30 octobre 2025 aux fins de mise en conformité de son dossier », a précisé la ministre.

Page 3



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas/Adiac

L'AFRIQUE COMPTE MOBILISER

150 milliards de dollars

Les dirigeants du continent africain ont récemment adopté, lors du 2^e Sommet africain sur le climat, la feuille de route représentant plus de 150 milliards de dollars américains. Un engagement qui vise à alimenter la croissance verte, faciliter la transition énergétique et renforcer la résilience climatique.

Cette enveloppe servira à promouvoir la résilience face aux défis climatiques à travers des initiatives telles que le Pacte africain pour l'innovation climatique et le Fonds africain pour le climat qui constituent la nouvelle démarche à suivre dans la lutte contre le changement climatique.

Page 2



ELECTION À LA DIRECTION DE L'UNESCO

Firmin Matoko présente sa
vision au groupe d'amitié
France-Congo à Paris

Le groupe d'amitié France-Congo de l'Assemblée nationale française que préside Nadège Abomangoli a reçu à Paris Firmin Edouard Matoko, candidat du Congo à l'élection au poste de directeur général de l'Unesco. Au cours d'une audition à laquelle prenaient part Bruno Fuchs, président de la Commission des Affaires étrangères de France ; Henri Ossebi, ambassadeur délégué permanent auprès de l'Unesco de la République du Congo ; et des parlementaires invités, Firmin Édouard Matoko a présenté sa vision et ses priorités pour cette institution onusienne au sein de laquelle il travaille depuis 1990.

Page 9

EDITORIAL

Potentiel à exploiter

Page 2

ÉDITORIAL

Potentiel à exploiter

La République du Congo recèle un potentiel gazier et pétrolier considérable au regard d'importantes réserves offshore et onshore. Partant de ce constat, le pays vise une production en croissance, avec un objectif de 500 000 barils de pétrole par jour d'ici à la fin de l'année et ambitionne de doubler la production de gaz d'ici à 2027 grâce à des projets en cours de développement.

Vu cet atout, le gouvernement n'entend pas seulement attirer davantage d'investisseurs étrangers par de nouveaux appels d'offres lancés à l'endroit des grandes compagnies pétrolières ; mais aussi renforcer son rôle dans le paysage énergétique continental, tout en répondant aux défis de la transition énergétique et de l'accès universel à l'énergie.

La participation du Congo à l'Africa Energy Week 2025 qui se tient à Cap-Town, en Afrique du Sud, sur le thème « Invest in African Energies », témoigne de l'intérêt porté par le pays au développement et à la transformation du secteur pétrolier et gazier.

Cette vision s'inscrit dans le cadre de la feuille de route tracée par les autorités congolaises orientée vers la transformation énergétique, l'industrialisation et l'accès universel à l'énergie. Sa concrétisation pourrait faire du Congo un acteur clé du secteur en Afrique centrale et un modèle de transition énergétique pragmatique conciliant exploitation des ressources fossiles et diversification progressive vers des énergies plus propres.

Au-delà des retombées économiques et fiscales, cette dynamique peut également générer des effets multiplicateurs qui se résument à la création d'emplois, la montée en compétence des jeunes, à l'amélioration de l'accès à l'énergie et au renforcement de la sécurité énergétique nationale.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Afrique compte mobiliser 150 milliards de dollars pour l'économie verte

L'enveloppe de 150 milliards de dollars permettra prioritairement de promouvoir la croissance verte et la résilience face aux défis climatiques. Des initiatives telles que le Pacte africain pour l'innovation climatique (Acic) et le Fonds africain pour le climat (ACF) dessinent un nouveau chemin pour le continent, le transformant en leader dans la lutte contre le changement climatique.

Le deuxième Sommet africain sur le climat (SAC2), tenu du 8 au 10 septembre dernier, a permis aux dirigeants de tout le continent d'adopter la feuille de route, représentant plus de 150 milliards de dollars américains. Cet engagement vise à alimenter la croissance verte, faciliter la transition énergétique et renforcer la résilience climatique. En se réunissant pour discuter de l'urgence climatique et de la nécessité d'un financement substantiel, les participants ont franchi un cap crucial dans la lutte contre les effets du changement climatique.

Le sommet a donné naissance à des initiatives phares, notamment l'Acic et l'ACF. Ces deux programmes visent à mobiliser 50 milliards de dollars par an pour soutenir au moins 1 000 solutions climatiques menées par des acteurs africains d'ici à 2030. En parallèle, l'Initiative pour l'industrialisation verte en Afrique (AG II) a également reçu un coup de pouce significatif, avec la promesse de banques de développement et d'investisseurs privés d'injecter plus de 100 milliards de dollars pour catalyser des projets durables sur le continent.

L'importance de ce sommet dépasse

la simple déclaration d'intention. En effet, il représente une occasion de repositionner l'Afrique sur la scène internationale, d'aligner ses priorités sur celles de la communauté mondiale. Bien que le continent africain ne représente que 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, il est l'un des plus touchés par les catastrophes climatiques. La Déclaration d'Addis-Abeba sur le changement climatique souligne cette injustice, appelant à une transformation des systèmes financiers internationaux pour garantir un financement adapté sous forme de subventions. Avec un besoin annuel de financement d'au moins 1,3 trillion de dollars pour les initiatives d'adaptation et de mitigation, les dirigeants africains, tels que Mahmoud Ali Yousouf, président de la Commission de l'Union africaine, estiment que les 300 milliards de dollars proposés sont insuffisants. Ce sentiment d'urgence est partagé par le président kényan, William Ruto, qui a insisté sur la nécessité d'une coopération audacieuse et inclusive pour aborder le défi climatique. « L'isolement n'est pas une stratégie gagnante. Une approche unie nous permettra d'établir une base industrielle

moderne, écologique et inclusive », a-t-il déclaré. Les citoyens et les représentants de la société civile présents au sommet ont également appelé à un suivi rigoureux des engagements financiers, avec un accent sur la transparence et l'appropriation communautaire. En réponse à cette demande, les dirigeants ont lancé le Cadre africain pour une résilience juste et le Fonds d'impact pour la justice climatique en Afrique, conçus pour acheminer directement les ressources vers les communautés les plus vulnérables face aux chocs climatiques. Cependant, le défi reste immense. Selon la Banque africaine de développement, le déficit de financement climatique sur le continent pourrait bien dépasser les 3 000 milliards de dollars d'ici à 2030. Le sommet de 2025 a donc été une étape stratégique pour traduire les promesses en actions concrètes. Si ces engagements sont respectés, l'Afrique pourrait non seulement accroître l'accès à l'énergie renouvelable pour des millions de citoyens, mais également générer des millions d'emplois et protéger les populations les plus exposées.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N’Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d’agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l’Agence : Ange Pongault
Chef d’agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguét Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

TRANSPORT ROUTIER

La validité de l'agrément pour la profession de transporteur fixée à cinq ans

Le ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a annoncé, le 1er octobre à Brazzaville, la durée de validité de l'agrément pour la profession de transporteur routier et professions connexes fixée à cinq ans.

La décision prise par le ministère est conforme aux dispositions du décret n° 2025-399 du 19 septembre 2025 modifiant l'article 22 du décret n° 2011-491 du 29 juillet 2011 réglementant l'accès et l'exercice de la profession de transporteur routier et des professions connexes et au décret n°2011-491 du 29 juillet 2011 qui réglemente l'accès et l'exercice de la profession de transporteur routier et des professions connexes.

A titre de rappel, l'agrément concerne, pour la profession de transporteur routier, les grandes entreprises, le transport public de marchandises et des voyageurs, les moyennes entreprises ainsi que les petites entreprises et transport public de marchandises et ou des voyageurs.

Par ailleurs, pour les professions connexes au transport automobile, il concerne les établissements d'enseignement de la conduite automobile, les entreprises de location de véhi-



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas-Adiac

cules, les sociétés de contrôle technique des véhicules, les cabinets médicaux ou institutions sanitaires habilitées à délivrer les certificats d'aptitude pour la conduite des véhicules ou d'exercice d'activités s'y rapportant, les entreprises de fabrication de plaques minéralogiques ainsi que celles de fabrication de signaux routiers, de manutention, d'entreposage et d'organisation des transports. En conséquence, le ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande informe que « Toute personne morale détenant un agrément ou souhaitant obtenir un agrément doit se rapprocher des services de la direction générale des transports terrestres du ressort de leur département, au plus tard le 30 octobre 2025, aux fins de mise en conformité de son dossier et d'enregistrement dans le répertoire de la direction générale des transports terrestres ».

Fortuné Ibara

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés préparent les obsèques de Joseph Mbossa

La chambre basse du Parlement a organisé une plénière spéciale dans son hémicycle, le 30 septembre à Brazzaville, en vue de préparer les obsèques du député de la circonscription électorale unique d'Abala, dans le département de Nkeni-Alima, Joseph Mbossa, décédé le 28 septembre à Paris, en France.

La plénière présidée par le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Fernand Sabaye, a permis aux participants de mettre en place une commission et des sous-commissions qui vont préparer les obsèques. Membre de l'une des sous-commissions, le député de la circonscription électorale unique de Kimba, dans le département de Djoué-Léfini, Antoine Béli Bokolojoué, a salué la mémoire de Joseph Mbossa qu'il qualifie d'homme assez exceptionnel. « Il n'y a qu'à voir son parcours professionnel et politique, en tout cas depuis que je l'ai connu en tant que président de la commission, c'est quelqu'un d'exceptionnel, d'intelligent. Il faut le reconnaître, c'est un homme de dossiers. Pour nous, c'est une grande perte dans la commission parce que nous avons quelqu'un qui savait rassem-

bler, parce que pour lui, tous les députés, quel que soit leur bord politique, étaient membres de la commission. Il les traitait au même pied d'égalité », a-t-il témoigné.

Initiateur de la loi portant titre, exercice de la profession d'architecte et orientation de l'architecture en République du Congo, promulguée le 28 mai dernier, Antoine Béli Bokolojoué se souvient encore de l'apport du président de sa commission. « Il a organisé les débats sur l'étude et la préparation de cette loi. C'est un homme ordonné, travailleur, il a beaucoup travaillé sur cette loi. D'ailleurs, il vous souviendra qu'il a présenté cette loi en plénière avec brio. À chaque fois quand nous avons interpellé les ministres dans notre commission pour les divers sujets de notre société, il a été toujours quelqu'un de très

intelligent, qui tenait vraiment à la bonne marche du rôle de l'Assemblée nationale », a conclu le député de Kimba.

Le député d'Ollombo 1, département de la Nkeni-Alima, Fidèle Bossa, qui l'a connu depuis le lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza, parle lui aussi d'une immense perte tant pour l'Assemblée nationale que pour le Parti congolais du travail (PCT). Neveu de Joseph Mbossa, il pense que le député d'Abala était une personne déterminée depuis le lycée. « Chaque matin à Savorgnan-de-Brazza, c'était lui qui hissait le drapeau au mât. Après l'obtention du baccalauréat, il est allé poursuivre ses études en Chine, et moi à Cuba avant de revenir au pays. Donc, il avait déjà cette étincelle d'un avenir politique brillant. C'est l'un des premiers chefs de projet du barrage d'Imboulou qu'on ap-

pelait à l'époque barrage de la Léfini. C'est donc une grande émotion pour moi, j'ai même du mal à m'exprimer parce que nous étions très proches. Sa disparition me fait très mal mais la vie est ainsi faite, je pense qu'il a laissé des bonnes traces, un bel exemple au niveau de l'Assemblée nationale et au niveau du parti », a laissé entendre Fidèle Bossa.

Docteur-ingénieur en planification et gestion des ressources hydroélectriques, Joseph Mbossa siégeait à l'Assemblée nationale depuis juillet 2017. Directeur de cabinet de la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement de 2011 à 2012, Joseph Mbossa fut coordonnateur du Projet d'appui à la diversification de l'économie de 2013 à 2017. Directeur de cabinet du haut-commissaire à la réinsertion

des ex-combattants d'août 2001 à novembre 2006, il a coordonné le Projet de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants de 2001 à 2010.

« Membre éminent de notre institution, l'honorable Mbossa était un homme de conviction et de sagesse, mais aussi un bâtisseur infatigable, résolument engagé pour le progrès et le développement de notre nation. Il laisse derrière lui une empreinte indélébile dans le cœur de ses collègues, de ses collaborateurs et de l'ensemble de notre peuple. En ce moment de grande tristesse, l'Assemblée nationale adresse ses condoléances les plus émues à sa famille, à ses proches et à toutes celles et à tous ceux qui l'ont connu et apprécié », peut-on lire sur le site de la chambre basse du Parlement.

Parfait Wilfried Douniama

RELIGION

Apporter un souffle nouveau aux églises de réveil

En attendant la cérémonie de sa sortie officielle prévue le 3 octobre, au Palais des congrès, les membres de la Confédération des églises des réveils du Congo (CERC) ont organisé, le 30 septembre à Brazzaville, une conférence de presse afin de présenter aux médias la vision et les missions de cette union ecclésiastique.

« Cette confédération est née de l'aspiration de toutes les églises de réveil à vouloir s'unir et travailler ensemble », a indiqué le président de cette confédération, l'apôtre Germain Ndeke, aux journalistes.

Selon le l'apôtre Nzila Ghislain, la volonté exprimée est de donner la place aux pères des églises de réveil pour à la fois réguler leur fonctionnement, crédibiliser les ministres qui travaillent dans le corps, assurer également la discipline. Expliquant les préoccupations qui ont emmené à la création de cette confédération, il a fait part de la considération de « l'exigence de l'unité des membres en vue de former un corps qui œuvre pour les intérêts du même et unique Seigneur qui est à la tête de ce corps... (de) la nécessité d'une implication entière des pères dans la vie de



Les membres de la CERC en conférence de presse / Adiac

l'église au Congo et de la représentativité devant les institutions de la République, ... (de) la nécessité de mettre de l'ordre dans le corps de Christ afin de réglementer la marche en milieu ecclésial, éviter les dérapages et imposer la discipline dans les questions spirituelles ». L'apôtre Nzila Ghislain a souligné que la confédération s'engage à œuvrer dans l'unité, la transparence et la foi, tout en respectant la liberté et la diversité de toutes ses composantes.

Après réflexion et considération des indices spirituels qui se dégagent, a-t-il dit, « Nous avons décidé de mettre en place une confédération des églises de réveil du Congo, structure sans clivage et au-dessus de la mêlée pour l'avancement de l'œuvre du Seigneur Jésus dans notre pays ».

Relation avec d'autres structures

Interrogé sur la relation que la CERC aura avec d'autres structures existantes, les

membres ont rappelé que la confédération fédère déjà tout ce qui existe. La CERC sera à la tête de toutes les assemblées des églises de réveil. « Il s'agit des centaines d'églises qui regorgent environ 1000 pasteurs qui sont concernées par la confédération et d'autres églises de réveil peuvent aussi adhérer », a annoncé le pasteur Chancel Franck Mayinguidi Diamesso, qui prévoit aussi le déploiement de la confédération dans les quinze départements du Congo.

La CERC prévoit sa sortie officielle ce 3 octobre et est reconnue par l'Etat depuis le 4 août dernier. Il s'agit d'une association à caractère culturel ayant pour objet la représentativité des églises devant les institutions de la République, ainsi que l'implication des pères des églises de réveil dans la vie ecclésiale et l'organisation du corps du Christ. Elle sera constituée de trois institutions : le Conseil des pères, la Coordination nationale et le bureau exécutif.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

galerie CONGO

Musée du Bassin du Congo

VISITEZ LE
MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

Expositions
et projections :

- ☑ Sculptures
- ☑ Peintures
- ☑ Céramiques
- ☑ Musique

Horaires
d'ouvertures :

Du Lundi au
Vendredi : 9H-17H

Samedi : 9H-13H



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo



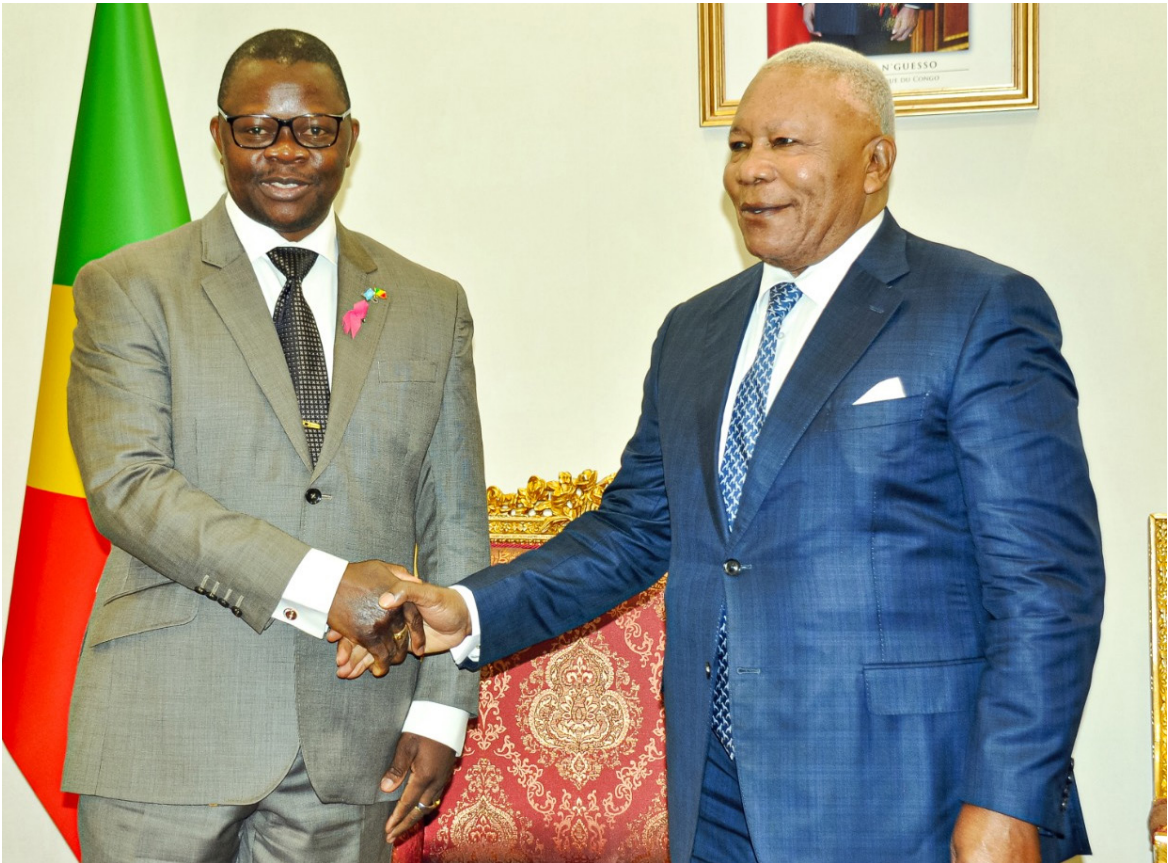
RÈGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL

L'OMS préoccupée par l'absence d'un cadre juridique

L'absence d'une loi encadrant le règlement sanitaire international, la relance des soins de santé primaires ainsi que le maintien du siège de l'OMS/Afrique dans le pays, a été au centre des échanges que le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a eus le 2 octobre à Brazzaville avec le représentant résident de l'OMS au Congo, le Dr Vincent Dossou Sodjinou.

Le représentant résident de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en République du Congo a rappelé que le règlement sanitaire international est un document, un engagement international contraignant qui permet au pays de travailler de concert avec d'autres acteurs pour prévenir, détecter et répondre aux urgences de santé publique. *« Au niveau du Congo, nous n'avons pas encore une loi nationale qui encadre la mise en œuvre du règlement sanitaire international, mais j'ai rassuré monsieur le président de l'Assemblée nationale qu'un travail est déjà en cours avec le ministère de la Santé. Nous allons accélérer le processus pour que le Congo puisse faire partie des pays qui disposent d'une loi qui encadre le règlement sanitaire international. Cela va avoir des effets positifs sur plusieurs domaines de la prévention et de la gestion des urgences »,* a rappelé le Dr Vincent Dossou Sodjinou.

Selon lui, au moment où des épidémies telles que le choléra et la variole du singe circulent dans le pays, sans oublier Ebola qui sévit en République démocratique du Congo, la mise en œuvre du règlement sanitaire international va faciliter les actions de collaboration



Vincent Dossou Sodjinou reçu par Isidore Mvouba

entre les pays, mais aussi en interne afin que le Congo soit protégé contre les urgences sanitaires. *« C'est un travail qui va se faire non seulement avec l'Assemblée nationale, mais avec toutes les parties prenantes, parce que le règlement sanitaire internatio-*

nal demande l'implication de plusieurs départements ministériels. C'est vrai, nous avons déjà en place une équipe qui travaille sur la question, mais nous n'avons pas une loi. Cette équipe comprend les cadres des ministères de l'Intérieur, la Santé, de

l'Environnement, de l'Elevage... Donc, ce sera un travail d'équipe que nous allons entreprendre avec ces différents acteurs pour aboutir à un projet de loi qui sera transmis au Parlement », a-t-il insisté.

Isidore Mvouba et Vincent Dos-

sou Sodjinou ont également évoqué l'importance de la relance des soins de santé primaires qui constitue une approche essentielle pour la couverture sanitaire universelle. Le représentant de l'OMS au Congo s'est félicité de l'engagement du président de l'Assemblée nationale, mais également de la commission santé. Ainsi, les deux parties ont convenu de se retrouver pour travailler ensemble et voir comment l'Assemblée nationale avec l'OMS et d'autres partenaires pourront établir un partenariat leur permettant de relancer et de renforcer la mise en œuvre des soins de santé primaires dans le pays. Les deux personnalités ont, par ailleurs, discuté des questions relatives au bureau régional de l'OMS pour l'Afrique au Congo. *« J'ai à nouveau rassuré le président de l'Assemblée nationale que le Congo est le siège du bureau régional, l'accord du siège est pour le Congo, aussi bien le directeur général de l'OMS que le directeur régional pour l'Afrique l'ont réaffirmé à plusieurs reprises. Le Congo est le siège du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique et va le demeurer »,* a conclu le Dr Vincent Dossou Sodjinou.

Parfait Wilfried Douniama

FIN DE L'AGOA

L'Afrique au pied du mur économique

Avec l'expiration de l'accord commercial sur les exportations africaines vers les Etats-Unis, des milliers d'emplois et deux décennies d'industrialisation sont en jeu. Washington tarde à clarifier ses intentions, laissant l'Afrique face à une équation stratégique majeure.

Le 30 septembre 2025 a marqué l'expiration officielle de l'African growth and opportunity act (Agoa), ce régime commercial préférentiel qui liait les États-Unis à plus de trente-cinq pays africains depuis 2000. Son avenir incertain menace directement les secteurs clés de l'emploi industriel sur le continent, notamment dans le textile, l'agroalimentaire et la manufacture légère. Au Kenya, en Éthiopie ou au Lesotho, l'Agoa a permis à des centaines de milliers de travailleurs - souvent des femmes - d'accéder à un emploi stable. À Nairobi, Julia Shigadi, ouvrière textile, témoigne : *« C'est mon gagne-pain. S'il disparaît, c'est ma vie qui s'effondre »*. Comme elle, plus de 66 000 Kényans sont directement concernés. L'ensemble du continent pourrait perdre plus de 300 000 emplois directs et indirects si aucun mécanisme de remplace-

ment n'est mis en place. Malgré les appels pressants de plusieurs chefs d'État africains, dont ceux du Kenya, du Ghana et de l'Afrique du Sud, l'administration Biden n'a proposé, à ce jour, aucune alternative concrète. Entre rivalité commerciale avec la Chine, élections présidentielles imminentes et montée du protectionnisme, les États-Unis semblent hésiter sur leur cap africain. *« Le vide laissé par l'Agoa pourrait être comblé par d'autres puissances, moins regardantes sur les normes démocratiques »,* prévient Dr Binta Sarr du Centre africain de politiques économiques. L'impact de cette fin brutale dépasse le commerce. Il menace la stabilité sociale, en particulier dans les zones urbaines industrielles, déjà fragilisées par la crise économique mondiale. Certains pays comme l'Éthiopie ont, d'ailleurs, vu leurs exporta-

tions s'effondrer après leur exclusion anticipée de l'Agoa en 2022. Mais cette crise pourrait aussi devenir un tournant. Plusieurs gouvernements africains plaident pour une refonte des relations commerciales, élargie aux services numériques, aux énergies renouvelables et aux investissements productifs. Dans cette perspective, la Zone de libre-échange continentale africaine est vue comme un levier pour renforcer l'autonomie régionale. *« Soit nous devenons des partenaires stratégiques, soit nous restons périphériques dans l'économie mondiale »,* résume Dr Adewale Akinyemi, conseiller à l'Union africaine. L'Afrique doit désormais choisir : attendre un nouveau geste de Washington ou transformer cette rupture en occasion pour bâtir une souveraineté économique plus intégrée et résiliente.

Noël Ndong

ETATS DU SAHEL

La défense et la sécurité, premier pilier de la confédération

La défense et la sécurité représentent le premier pilier sur lequel repose la Confédération des Etats du Sahel (AES), a déclaré mardi à Bamako le président nigérien Abdourahamane Tiani, à l'issue d'une visite d'amitié et de travail dans la capitale malienne.

La diplomatie et le développement sont les deux autres piliers de la confédération, a-t-il précisé, ajoutant que des rencontres à travers des structures intermédiaires, entre experts et ministres, permettant d'évaluer les progrès accomplis et les objectifs atteints. S'exprimant au Palais de Koulouba, M. Tiani a insisté sur la volonté des dirigeants de l'AES de *« créer et consolider une force unifiée dont l'état-major »*, basé à Niamey, était opérationnel avec des bataillons constitués. *« Tous les problèmes de défense et de sécurité seront pris en charge par l'état-major de cette force unifiée »,* a-t-il assuré.

Sur le plan diplomatique, il a souligné que l'AES «est sur la même position et parle de la même voix» aussi bien aux Nations unies qu'à toutes les rencontres et forums.

Concernant la Banque confédérale d'investissement et de développement de l'AES, le président nigérien a annoncé la tenue prochaine à Bamako d'une rencontre destinée à définir les modalités de fonctionnement de cette institution financière. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont officialisé la création de l'AES en septembre 2023, suivie de la mise en place de la Confédération des Etats du Sahel, en juillet 2024 à Niamey, au Niger.

Xinhua



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès
MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Numéro de Prêt : 9398-CG
Financement : BIRD

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 12/MPTEN/PATN-UCP/SC/SQC/2025 SERVICES DE CONSULTANT

Intitulé de la Mission : Assistance technique chargée de l'élaboration du Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) du Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande (MTACMM).

N° de référence : CG-PATN-092-CS-CQS-2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent l'élaboration du Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) du Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande (MTACMM). Cette mission couvrira notamment le diagnostic de l'existant, l'analyse des besoins métiers, la définition de la vision stratégique et de l'architecture cible du système d'information, ainsi que l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle assortie d'un dispositif de gouvernance et de sécurité. La période de mise en œuvre est de cinq (5) mois, avec une date prévue de début immédiatement après la finalisation du processus de sélection du cabinet. La mission se déroulera principalement à Brazzaville, République du Congo, avec des déplacements possibles dans les autres départements du pays, conformément aux termes de référence mentionnés dans le présent AML.

Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. L'Unité de Coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection sont les suivants :

a. Expériences dans le secteur public ou parapublic

- Expériences démontrées dans la réalisation ou l'accompagnement de projets de transformation numérique dans des contextes institutionnels ou gouvernementaux,
- Bonne maîtrise des contraintes réglementaires, des dynamiques de gouvernance publique et des procédures budgétaires.

b. Expériences dans la conception de Schémas Directeurs des Systèmes d'Information (SDSI)

Le cabinet doit justifier :

- De la réalisation d'au moins trois (3) SDSI au cours des 15 dernières années, dont :
 - o Au moins un dans un ministère ou institution publique, ou un secteur connexe (transports, infrastructures, aviation civile, logistique...).

c. Expériences en élaboration d'architectures d'entreprise

Le cabinet doit démontrer :

- La maîtrise d'un cadre d'architecture d'entreprise, notamment :
 - o TOGAF (The Open Group Architecture Framework), Zachman, ArchiMate, ...
- Des références d'élaboration d'architectures globales couvrant les couches suivantes :
 - o Métier (organisation, processus)
 - o Fonctionnelle (services, exigences fonctionnelles)

o Applicative (cartographie logicielle, intégration)

o Technique (infrastructure, sécurité, données)

d. Expériences en modélisation et urbanisation du SI

- Références de cartographie et rationalisation des systèmes d'information

- Réalisations de projets intégrant :

- o Modélisation des processus métier (AS-IS / TO-BE),

- o Maîtrise des outils (BPM, BPMN, UML, ...),

- o Cartographie applicative et technologique,

- o Définition de plans de mutualisation ou de convergence SI,

e. Capacité à ancrer l'architecture SI dans la stratégie métier

- Références intégrant une forte dimension de transformation organisationnelle

- Alignement démontré entre architecture cible et enjeux métier

- Intégration des volets gouvernance, pilotage et conduite du changement

4. Le consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC).

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

5. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6. Un Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

7. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 octobre 2025.

Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)

À l'attention de : Michel NGAKALA, Coordonnateur du PATN

Siège : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 30 septembre 2025.

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

MAROC

Mobilisation inédite de la jeunesse dans les marches de la Gen Z pour la justice sociale

Depuis quatre jours, des manifestations inédites agitent plusieurs villes du Maroc à l'appel du collectif Gen Z 212. Les jeunes protestataires exigent des réformes en matière d'éducation, une amélioration des services de santé publique et davantage de justice sociale.

Une fraction de la jeunesse marocaine est descendue quotidiennement dans les rues des villes du pays depuis le 27 septembre, à l'initiative du Gen Z 212, pour dénoncer les défaillances du système de santé et de l'enseignement public. Dans un texte diffusé le 30 septembre sur Discord, une plateforme de messagerie destinée aux gamers, et sur Télérâma, les représentants de Gen Z 212 déclaraient : « Nous voulons un pays pour tous les Marocains, un pays pour les malades, les illettrés, les chômeurs et les pauvres, et non une tribune pour des politiciens au ventre plein. Nous avons besoin de responsables au service du peuple, et non de leurs propres intérêts. » Les tensions sont montées d'un cran lorsqu'un jeune homme a été renversé par un fourgon des forces de l'ordre à Oujda, dans l'Est du pays, ce qui lui a causé de graves blessures.



La vidéo de l'incident, devenue virale sur les réseaux sociaux, a marqué le début de scènes de violence qui ont éclaté dans plusieurs rassemblements, notamment à Inez-

« Nous voulons un pays pour tous les Marocains, un pays pour les malades, les illettrés, les chômeurs et les pauvres, et non une tribune pour des politiciens au ventre plein. Nous avons besoin de responsables au service du peuple, et non de leurs propres intérêts. »

gane, en banlieue d'Agadir, où des heurts ont opposé des dizaines de jeunes aux agents des forces de l'ordre, avec des jets de projectiles et l'incendie d'une pharmacie. À l'origine de la colère de la jeunesse marocaine, une manifestation a éclaté le 14 septembre devant le Centre hospitalier régional d'Agadir, où huit femmes enceintes étaient mortes. Moins de dix jours plus tôt, le prince héritier Hassan inaugurerait le stade Prince-Moulay-Abdellah de Rabat, refait à neuf en prévision de la Coupe d'Afrique et du Mondial de football de 2030. Une partie de la jeunesse marocaine dénonce des « priorités mal placées » du gouvernement du Premier ministre? Aziz Akhannouch. Dans les rues, des jeunes ont brandi le slogan : « Les stades sont là, mais où sont les hôpitaux ? »

Source RT

CÔTE D'IVOIRE

La production pétrolière en hausse de 50%



La production de pétrole brut en Côte d'Ivoire a atteint 16,1 millions de barils en 2024, soit une progression de 50% par rapport à l'année précédente, selon une communication sur les flux physiques et financiers du secteur énergétique présentée en Conseil des ministres, le 1er octobre, à Abidjan.

La performance s'explique par la mise en production du champ Baleine fin août 2023. Découvert en 2021 par la firme italienne Eni et son partenaire ivoirien Petroci Holding, le gisement Baleine est doté d'une

capacité estimée de 1,5 à 2 milliards de barils de pétrole. A l'horizon 2027, la production journalière du champ Baleine devrait atteindre 150 000 barils pour porter la production totale de brut de la Côte d'Ivoire à 200 000 barils par jour.

GABON

Ouverture de la campagne électorale pour le 2^e tour des législatives

Le ministre gabonais de l'Intérieur, Hermann Immongault, a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture le 1er octobre de la campagne électorale du deuxième tour des élections législatives qui prendrait fin le 10 octobre.

Le vote aura lieu le 11 octobre dans toutes les circonscriptions où aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue. 77 des 145 sièges de l'Assemblée nationale sont concernés. La majorité des duels opposera l'Union démocratique des bâtisseurs (UDB), formée par l'actuel chef de l'Etat, Brice Oligui Nguema, au Parti démocratique gabonais (PDG), l'ex-parti au pouvoir. A l'issue du premier tour tenu le 27 septembre dernier, l'UDB a obtenu le plus grand nombre de sièges (55), devant le PDG (3), même si ce dernier a obtenu quatre autres sièges grâce à un ticket commun avec l'UDB. Quelques partis ont obtenu au moins un siège. Le scrutin n'a pu se dérouler dans trois circonscriptions suite à des tensions entre candidats et partis en lice. Le Parlement gabonais est bicaméral (Assemblée nationale et Sénat). Les sénateurs sont élus au suffrage indirect par les élus locaux (conseillers municipaux et départementaux). L'élection des sénateurs aura lieu en novembre, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

Xinhua

L'AMBASSADE DE FRANCE MET EN VENTE LES VÉHICULES SUIVANTS :



-1 DAIHATSU Terios de 2011, kilométrage : 73 599 km, état général mauvais
-1 NISSAN Hard body de 2018, kilométrage : 67 000 km, bon état général
-1 TOYOTA Hiace tôlé de 2009, kilométrage : 96 500 km, bon état général

Véhicules vendus en l'état

Vendeur : l'ambassade de France en République du CONGO

Modalités de présentation des offres :
Une proposition sur papier libre devra parvenir sous pli fermé à l'adresse ci-dessous et comprendra les informations suivantes :

- Le modèle du véhicule
- Le montant de l'offre en chiffres et en lettres ;
- Les noms et prénoms de l'acheteur ;



- Les coordonnées de l'acheteur (numéro de téléphone, courriel et adresse) ;
- Date et signature de l'acheteur ;
- Une copie de la carte d'identité de l'acheteur.

L'acheteur devra s'acquitter d'une taxe domaniale de 6% en plus du prix d'achat du véhicule ainsi que son dédouanement.

Sur l'enveloppe, ne devra figurer que la mention suivante :
À l'attention du SGA
Ambassade de France en République du CONGO
Achat véhicule



L'enveloppe devra être déposée à l'ambassade de France (Guérite principale) avant le 31 octobre à midi.

Toute offre déposée au-delà de cette date et sans toutes les modalités indiquées sera refusée.
Les véhicules pourront être examinés les 6, 8 et 10 octobre entre 11h et 12h00 au DCM (Proche de l'IFC, rue en face de l'église Evangélique du Congo, paroisse du plateau, temple centenaire, coordonnées MAPS : -4.278009, 15.259168) sans essai.

•IMPORTANT : Tout acheteur devra s'acquitter de toutes les taxes sollicitées par les autorités avant de pouvoir réceptionner le véhicule.

AVIS DE MISE EN VENTE DE DEUX GROUPES ELECTROGENES
PROFESSIONNELS DE 1000 KVA

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, un avis de mise en vente de deux (2) groupes électrogènes répondant aux caractéristiques techniques suivantes :

- Marque : PERKINS STANFORD
- Puissance : 1 000 KVA
- Type de carburant : Diesel / Gasoil
- Dimension en cm : 510 x 185 x 250
- Poids de l'équipement en Kg : 9 250 Kg
- Date de mise en service : 2020
- Etat de fonctionnement :
 - o Groupe 1 : Etat de fonctionnement
 - o Groupe 2 : En panne
- Nombre d'heures :
 - o Groupe 1 : 4 225 heures
 - o Groupe 2 : 4 864 heures
- Prix de vente par groupe : 50 millions

Une visite des groupes est possible sur rendez-vous dans nos locaux du Siège Social Ecobank Congo, situé au Croisement des avenues Gouverneur Général Felix Eboué et Amical Cabral, Centre-ville de Brazzaville. Nous prions à chaque soumissionnaire de nous soumettre vos propositions financières au plus tard le 10 octobre 2025.

Pour toute demande d'information complémentaire ou pour organiser une visite, veuillez contacter M. BACKABANA Ludger au 06 900 72 31

Fait à Brazzaville, le 25/09/2025
Direction Générale
Ecobank Congo

PROGRAMME DES OBSEQUES
DE ROCK MASSEMBO-DOUMOU



Les familles Massembo, Doumou, Doumounou et Botayeke organisent une dernière veillée le jeudi 2 octobre 2025 à partir de 19h00.

Les funérailles du défunt se dérouleront **le vendredi 3 octobre** comme suit :

- 11h00 à 12 h 00 : recueillement hôpital Kremlin-Bicêtre 78 rue du général Leclerc 94 270 Le Kremlin-Bicêtre porte 64 secteur jaune ;
- 15h30 : inhumation au nouveau cimetière de Grigny Chemin du Clotay 91350 Grigny ;
- 16h30 : pot de remerciements salle la Perle au 36 rue Emile Zola 91100 Corbeil-Essonnes

À Brazzaville :

La transmission en direct se tiendra à 11h00 au n° 113 rue Yaoundé à Poto-Poto.
-Merci pour votre soutien.

CAMPAGNE POUR LA DIRECTION DE L'UNESCO

Ultime efforts congolais pour devancer le favori égyptien

Par une dépêche publiée le 2 octobre, l'AFP rapporte quelques indiscretions autour de la campagne pour l'élection au poste de directeur général de l'Unesco mettant face à face le candidat congolais, Firmin Édouard Matoko, et l'Égyptien, Khaled el-Enany.

La dépêche constate que, du siège de l'institution à Paris aux couloirs des Nations unies à New York, en passant par les capitales asiatiques et du Golfe, le candidat congolais à la direction de l'Unesco, Firmin Édouard Matoko, se multiplie ces dernières semaines pour déjouer les pronostics face au grand favori, l'Égyptien Khaled el-Enany. Elle rappelle qu'officiellement, l'élection pour la succession de la Française Audrey Azoulay au poste de directeur général de l'organisation onusienne aura lieu le 6 novembre, lors de la Conférence générale qui se réunira à Samarcande, en Ouzbékistan.

Mais les deux candidats ont en ligne de mire la date du 6 octobre, jour d'un vote du Conseil exécutif destiné à recommander un nom. L'issue est capitale : personne, au sein de l'organisation, n'a souvenir d'un candidat choisi par le Conseil exécutif désavoué ensuite par la Conférence.

«Quand on n'est pas désigné par le Conseil exécutif, on repart chez soi et on refait ses plans de carrière», résume Firmin Édouard Matoko, haut fonctionnaire à l'Unesco depuis 1990. Depuis le retrait en août de la Mexicaine Gabriela Ramos, ils ne sont plus que deux en lice: Firmin Édouard Matoko (69 ans), sous-directeur général en charge des relations extérieures de l'Unesco, «ministre des Affaires étrangères» de l'organisation, face à l'ancien ministre égyptien du Tourisme et des Antiquités, Khaled el-Enany (54 ans).

Candidat déclaré depuis avril 2023, cet égyptologue fait figure de grand favori pour l'emporter face à

son rival, entré dans la course en mars dernier, à deux jours de la clôture des candidatures.

Lors des auditions des candidats devant le même Conseil exécutif en avril, l'Égyptien «a été le meilleur, de loin», estime une diplomate européenne. «L'élection est pliée», assure même un autre, grand connaisseur des arcanes de l'Unesco.

«Nid douillet»

Mais la République du Congo, son président Denis Sassou N'Guesso en tête, a mis tout son poids et ses réseaux dans la balance pour tenter d'inverser la tendance.

Sur ses instructions, le gouvernement congolais, avec, à sa tête, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, le ministre d'État Pierre Mabiala, les ministres Jean-Claude Gakosso, Lydie Pongault, Rigobert Maboundou, Denis Christel Sassou N'Guesso, sont allés plaider la candidature congolaise en Asie, en Amérique du Sud, dans les Caraïbes et le Golfe. «Les jeux ne sont pas faits, le vote reste parfaitement ouvert», a-t-il assuré à l'AFP. Entre-temps, il a visité Koweït, Qatar, Oman, Jordanie et Arabie Saoudite en septembre.

Depuis l'annonce de la candidature congolaise, «l'Égypte, qui pensait être dans un nid douillet, commence à paniquer un peu», affirme-t-il.

Le camp congolais affirme notamment avoir rallié à sa cause de nombreux pays africains (Treize sièges au Conseil exécutif), quand son adversaire brandit trois résolutions de l'Union africaine endossant sa candidature.

«C'est un vote à bulletin secret.



Firmin Édouard Matoko dans l'enceinte de la salle de l'ONU/DR

Nous sommes confiants sur le groupe africain. Sur les autres pays, nous avons un certain nombre de soutiens», lâche, sans plus de détails, Denis Sassou N'Guesso.

Le camp el-Enany rappelle, lui, les déclarations officielles de la Ligue arabe et de plusieurs pays (Espagne, France, Allemagne, Brésil, Nigeria, Arabie Saoudite...) en sa faveur et affiche sa sérénité.

«On ne voit pas une élection serrée», glisse un membre de son équipe, se refusant à réagir aux déclarations et accusations du camp adverse.

«Campagne de proximité»

Entouré d'une équipe de sept personnes, Khaled el-Enany clame avoir sillonné 65 pays, fait plus de 400 rencontres durant ses trente mois de campagne.

«On n'a pas besoin de visiter 70 pays pour se faire connaître», rétorque Firmin Édouard Matoko de son calme habituel, en rappelant ses plus de trente ans de carrière à l'Unesco, en Afrique, en Amérique du Sud et à Paris.

Un de ses derniers déplacements de campagne l'a mené, la semaine dernière, à New York, où chefs d'État et diplomates du monde entier étaient réunis pour l'Assemblée générale de l'ONU.

Khaled el-Enany est, lui, resté à

Paris pour mener une «campagne de proximité» auprès des délégués de l'Unesco où il promeut notamment l'argument d'une «rotation» afin que la direction de l'institution revienne pour la première fois à un pays arabe.

Ses détracteurs pointent les risques d'un tel choix dans un contexte mondial tendu, notamment par la guerre à Gaza. «Firmin Édouard Matoko porterait une posture plus lisse en termes d'enjeux géostratégiques», estime Denis Sassou N'Guesso, qui entend faire campagne jusqu'aux dernières heures : «Jusqu'au jour du vote, il faut labourer son champ».

Marie Alfred Ngoma avec l'AFP

ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE

Le groupe d'amitié France- Congo auditionne Firmin Édouard Matoko

Dans le cadre des attributions du groupe d'amitié France- Congo présidée par Nadège Abomangoli, Firmin Édouard Matoko a été reçu à l'Assemblée nationale française pour présenter sa candidature au poste de directeur général de l'Unesco 2025-2029.

La présentation s'est faite en cadre restreint, dans une salle attenante de l'Assemblée nationale française, le 30 septembre. Firmin Édouard Matoko a présenté sa vision et ses priorités pour l'Unesco devant Nadège Abomangoli, vice-présidente de l'Assemblée nationale française, présidente du groupe d'amitié France-Congo; Bruno Fuchs, président de la Commission des Affaires



La photo de famille autour de Nadège Abomangoli, présidente groupe amitié assemblée nationale France-Congo/DR

étrangères de France; Henri Ossebi, ambassadeur, délégué permanent auprès de

l'Unesco de la République du Congo; et parlementaires invités. Il a insisté sur son

objectif premier de vouloir transformer la machine onusienne de l'intérieur.

Selon les participants, cette audition a permis d'établir un dialogue direct et constructif au point de marquer une étape importante dans la mobilisation pour le soutien à la candidature du Congolais, homme du sérail, candidat de toutes les nations, de tous les peuples. L'élection aura lieu au niveau du Conseil exécutif le 6 octobre, au siège de l'Unesco, à Paris.

M.A.N.



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



RDC

Le foyer d'Ebola montre des signes de déclin

L'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) «montre des signes encourageants de déclin», bien que des risques subsistent, a annoncé, le 1^{er} octobre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Selon le dernier rapport de situation publié par le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, un total de 64 cas a été signalé au 28 septembre dans la zone de santé de Bulape, située dans la province centrale du Kasai, où la 16^e épidémie d'Ebola du pays a été déclarée le 4 septembre. Parmi ces cas, on recense 53 confirmés et 11 probables, dont 42 décès. Neuf patients ont été guéris et 13 autres sont actuellement pris en charge.

Jusqu'à présent, l'épidémie est restée confinée à six aires de santé sur les 21 que compte la zone de Bulape. Le rapport souligne que la transmission est désormais «plus localisée et moins explosive» qu'au cours de la phase initiale, marquée par «des infections nosocomiales et des événements super-propagateurs».

Des efforts de vaccination sont en cours dans les zones touchées. Au total, 12 130 doses de vaccin ont été livrées au Kasai. Au 28 septembre, 4 115 personnes avaient été vaccinées dans le cadre de la stratégie dite de «vaccination en anneau», qui consiste à vacciner les contacts des cas confirmés, ainsi que les contacts de ces contacts, selon l'OMS.

Malgré ces avancées, l'organisation a averti que de petits foyers familiaux et au sein des proches pourraient maintenir une trans-



mission à bas niveau s'ils ne sont pas rapidement identifiés et isolés.

Elle a souligné que la surveillance, la vaccination, la prévention et le contrôle des infections, ainsi que la mobilisation communautaire devaient se poursuivre jusqu'à l'interruption de toutes les chaînes de

transmission. Des investissements soutenus dans ces domaines seront cruciaux pour consolider les progrès, éviter une résurgence et mettre fin à l'épidémie, ajoute le rapport.

Sans recommander de mesures liées au trafic international, l'OMS a promis de poursuivre ses efforts pour surveiller les

Course contre la montre pour endiguer Ebola à Bulape, l'un des épicentres de l'épidémie DR

risques transfrontaliers et fournir un appui technique afin d'atténuer le risque de propagation au-delà des frontières.

En septembre 2022, la RDC avait déclaré la fin de sa 15^e épidémie d'Ebola, apparue avec un cas confirmé dans la province du Nord-Kivu (Est).

La maladie à virus Ebola est

une fièvre hémorragique hautement contagieuse qui provoque une série de symptômes, notamment de la fièvre, des vomissements, de la diarrhée, des douleurs généralisées ou un malaise, ainsi que, dans de nombreux cas, des hémorragies internes et externes.

CENTRAFRIQUE

Le gouvernement s'engage à verser 4,7 millions de dollars pour les élections

Le gouvernement centrafricain a annoncé, le 30 septembre, un engagement de 4,7 millions de dollars, soit environ 2,6 milliards de francs CFA, au profit du fonds commun électoral (Basket fund) géré par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en vue des élections générales prévues le 28 décembre prochain.

La déclaration a été faite à Bangui, capitale centrafricaine, lors d'une cérémonie de signature de convention entre les autorités centrafricaines et le Pnud. Selon le ministre centrafricain des Finances et du Budget, Hervé Ndobba, cette contribution vise à financer l'acquisition de matériel électoral, constituant ainsi une première tranche dans le cadre du soutien logistique au processus électoral.

«Ce montant représente la première phase de notre engagement. Le gouvernement s'est engagé à verser au total 8 millions de dollars pour soutenir l'organisation des élec-



Présentation des documents entre les deux parties DR

tions», a précisé Hervé Ndobba, soulignant que d'autres contributions seront annoncées dans les jours à venir.

Le ministre a indiqué, par ailleurs, que des discussions sont en cours avec le Pnud pour établir un point de situation sur le financement global du processus électoral, en vue d'une meilleure transparence sur les fonds mobilisés.

Cette annonce intervient au lendemain de la convocation officielle du corps électoral par le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, fixant la date des élections générales au 28 décembre 2025.

Xinhua

GRAND ÉCRAN

Sortie de « Soundtrack to a coup d'État »

Le documentaire du vidéaste et metteur en scène belge Johan Grimonprez, en mémoire de l'assassinat de Lumumba, a été doublement à l'affiche, le 1er octobre, au mythique cinéma de l'avenue des Champs-Élysées, Elysées Lincoln à Paris, et à l'Utopia de Bordeaux.

La sortie en salle de « Soundtrack to a coup d'État », un long métrage de 2h30, a été faite à Paris en présence du réalisateur Johan Grimonprez, pendant qu'à Bordeaux elle a été suivie d'un débat avec l'équipe du festival « La classe ouvrière, c'est pas du cinéma ». L'autre programmation de la semaine est annoncée pour ce 2 octobre à Paris. Il est prévu un ciné-débat à la suite de la projection en présence de l'équipe du Décolonial Film Festival et en partenariat avec Cinewax.

La semaine prochaine, deux autres salles vont accueillir « Soundtrack to a coup d'État ». À Paris, le cinéma Pathé Alésia prévoit sa soirée le 8 octobre à 19h45. Il s'agit d'un ciné-concert avec le musicien haïtien Jowee Omicil aka Mr Bash !, en présence du réalisateur Johan Grimonprez comme à la première parisienne. Le Dietrich à Poitiers va recevoir le documentaire le lendemain, soit le 9 octobre à 20h. La séance se tiendra en présence de Daniela Da Fonseca Gomes Nazaré, fondatrice du média Okinka, et Véronique Clette-Gakuba, chercheuse en socio-

logie à l'Université libre de Bruxelles. Réalisation du Belge Johan Grimonprez, « Soundtrack to a coup d'État » est « composé d'images d'archives inédites, de coupures de journaux, de citations tirées de livres, de mémoires sonores, d'extraits d'interviews et de fragments musicaux », apprend-on. Le film historique qui mêle jazz, politique et décolonisation « révèle un incroyable épisode de la guerre froide ». Par ailleurs, dans ce documentaire où apparaissent notamment Patrice Lumumba, Louis Armstrong, Dizzy Gillespie et Nina Simone, « transcendent les codes du documentaire classique ».

Grand Prix documentaire musical

On reconnaît à ce film la particularité d'entraîner le spectateur « dans une course effrénée » où il réussit à faire dialoguer la politique et la musique, dans le contexte de l'indépendance du Congo-Léopoldville. Dès lors, le montage de « Soundtrack to a coup d'État », souligne-t-on, « peut être comparé à une improvisation de jazz, une



jam-session avec l'Histoire, un groove implacable sur les hypocrisies du pouvoir qui ne laissent aucun répit ».

Le documentariste Johan Grimonprez

rappelle un épisode historique en terre américaine en lien avec la décolonisation du Congo, de février 1961. Deux musiciens afro-américains, la chan-

teuse Abbey Lincoln et le batteur Max Roach, causent l'interruption d'une session du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies. Ce, en protestation contre l'assassinat, le 17 janvier 1961, du Premier ministre d'alors, Patrice Lumumba, avec l'implication de la CIA. Quelques mois plus tôt, en novembre 1960, à son insu, Louis Armstrong, nommé ambassadeur factice du jazz, avait servi de couverture à une mission au Congo qui a permis aux États-Unis de planifier et de réussir leur coup.

Notons que nommé aux Oscars 2025 pour le meilleur film documentaire, « Soundtrack to a coup d'État » a reçu le Grand Prix documentaire musical au Fipadoc, a obtenu le Prix spécial du jury du World cinema documentary pour l'innovation cinématographique au Sundance film festival. L'an dernier, il était également le Best film documentary competition au Sofia international film festival et avait décroché de même le Prix du jury du meilleur documentaire international au festival Docville.

Nioni Masela

2^e ÉDITION DES JOURNÉES « PORTES OUVERTES DU CINÉMA »

L'appel à films lancé

Les cinéastes congolais et internationaux basés au Congo sont invités à participer à la deuxième édition des journées « Portes ouvertes du cinéma », prévue le 16 octobre à l'Institut français du Congo de Brazzaville, en soumettant leurs films au plus tard le 10 octobre.

La candidature est entièrement gratuite. Les réalisateurs doivent envoyer leur dossier à l'adresse : laforgeprod@gmail.com. Celui-ci doit comprendre un lien de visionnage du film (YouTube privé, Vimeo, Drive, WeTransfer...), une fiche technique complète (Affiche, titre, durée, genre, synopsis, année, équipe), une autorisation signée pour la diffusion gratuite de l'œuvre (Le formulaire est transmis après réception), des sous-titres en français si le film n'est pas en cette langue, ainsi que l'acceptation de la cession gratuite des droits de diffusion pour la projection unique du 16 octobre.

Ce rendez-vous, initié pour valoriser la créativité audiovisuelle et favoriser la rencontre entre œuvres et spectateurs, offrira une tribune aux auteurs de courts et moyens métrages. Néanmoins, la manifestation accueille toutes les formes d'expression cinématographique : fiction, documentaire, animation ou expérimental. Les films sélectionnés seront projetés gratuitement devant le public congolais, donnant ainsi une visibilité nouvelle aux talents émergents comme confirmés.



Cette initiative concoctée par la Forge production que dirige la réalisatrice Arnel Luyzo Mbumba constitue effectivement une vitrine privilégiée pour les cinéastes désireux de confronter leurs œuvres à un public diversifié, d'obtenir des retours constructifs et d'élargir leur réseau professionnel. Elle reflète la volonté des organisateurs de promouvoir la diversité des regards

et d'encourager la circulation des films dans l'espace congolais. Avec cette deuxième édition, les journées « Portes ouvertes du cinéma » confirment leur rôle de tremplin pour la nouvelle génération d'auteurs et de réalisateurs. Pour toute information complémentaire, les intéressés peuvent directement contacter les organisateurs via leurs réseaux sociaux.

Merveille Jessica Atipo

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ossy James.

Je désire désormais être appelé Paul Sunday Oluwagbenga

Tout personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

On m'appelle Poaty Dieudonnée Gisèle

Je désire désormais être appelée Moutou Poaty Dieudonnée Gisèle.

Tout personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

On m'appelle Salou Anrifath Edith

Je désire être appelée Salou Anrifath Edith Dieudonnée.

Tout personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue des champions, 2e journée
Remplaçant au coup d'envoi, Mons Bassouamina a fait ses grands débuts en phase régulière de Ligue des champions. L'international congolais est entré à la 59e minute alors que Pafos était mené 1-4 par le Bayern Munich. Les Chypriotes s'inclinent finalement 1-5.
Daryl Bakola n'était pas dans le groupe de l'Olympique de Marseille, sans pitié face à l'Ajax Amsterdam (4-0).

Allemagne, 12e journée, 4e division, groupe Nord
Invaincu depuis la première journée, Oldenbourg s'incline à domicile face à Drochtersen (3-4), sans Aurel Loubongo Mbounougou, resté sur le banc. Oldenbourg reste premier avec un point d'avance sur Meppen.



Sixième but de la saison pour Kevin Monzialis /DR

Angleterre, 7e journée, 3e division
Luton Town prend un point à Blackpool (2-2). Titulaire au poste de latéral droit, Christ Makosso oublie Hamilton sur l'ouverture du score (9e min). Pas cou-

vert par un co-équipier sur une montée, il est pris dans le dos sur le second but de locaux. Offensivement, il a essayé de proposer des solutions, comme cette bonne combinaison avec Dabo, qui aboutit sur un

corner. Luton est 7e avec 16 points.
Pays-Bas, 9e journée, 2e division
Den Bosch s'impose 1-0 à Venlo grâce à un nouveau but de l'inévitable Kevin

Monzialis. Titulaire en pointe, l'ancien Turinois a inscrit l'unique but du match d'une volée du droit au second poteau à la 76e minute. Remplacé à la 82e, il totalise six buts cette saison.
Camille Delourme

EN VENTE



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ☒ Présentation des ouvrages
- ☒ Conférences-débats
- ☒ Dédicaces
- ☒ Emissions Télévisées
- ☒ Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

	7	3	4				5	
								1
	8	1	5					
		9		4			6	
4		5				8		3
	1			2		7		
					6	9	1	
8								
	9				3	5	2	

DISPARITION

Jean Rigobert Bikindou inhumé à Madibou

L'ancien ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, chargé du Tourisme, Jean Robert Bikindou, a reçu le 1^{er} octobre au Palais des congrès, des hommages de la République avant sa mise en terre à Madibou, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville.

La République reconnaissante lui a rendu un dernier hommage en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, qui a déposé une gerbe de fleurs devant la dépouille mortelle de l'illustre disparu. Jean Robert Bikindou est décédé le 7 septembre dernier au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville à l'âge de 86 ans.

Directeur du génie civil des travaux publics et ports en 1977, il a assumé également les fonctions de directeur des travaux publics. Jean Robert Bikindou a aussi occupé le poste de directeur du centre opérationnel et de la programmation et d'exécution des projets pour l'Afrique centrale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Il fut également conseiller à l'aménagement au cabinet du Premier ministre Ange Edouard Pongui.

Le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Gilbert Mokoki, à qui revenait la charge de lire l'oraison funèbre, a rappelé que « toute sa vie, Jean Rigobert Bikindou a vécu en homme de valeurs, connaissant ses limites. Il était attaché au travail productif... », a-t-il déclaré en substance.

Parfait Wilfried Douniama



Le chef de l'Etat s'inclinant devant la mémoire de l'illustre disparu/DR

ARTS MARTIAUX

Le Congolais Sibail Charleman Ndzon sacré vice-champion du monde de nanbudo

Au terme des combats de la 7^e édition du Championnat du monde de nanbudo qui s'est déroulée du 27 au 28 septembre à Casablanca, au Maroc, l'athlète congolais Sibail Charleman Ndzon a fierement honoré le pays en terminant à la deuxième place chez les -65 kg.

Malgré quelques difficultés rencontrées par la Fédération congolaise de savate boxe française, shoot boxe et disciplines associées avant de faire le déplacement du Maroc, ses représentants ont dignement rendu hommage au pays lors de cette compétition. La détermination et l'esprit de patriotisme ont permis aux Congolais de mettre en valeur leur talent.

L'athlète Sibail Charleman Ndzon s'est distingué, en effet, en remportant le titre de vice-champion du monde de nanbudo, dans la catégorie des -65kg, tandis que son compatriote Mavy Edoumou Ndengue a également honoré le drapeau national en décrochant une 3^e place ex æquo dans la catégorie des -70kg. Une médaille et un diplôme d'honneur ont été décernés au coach international Brunel Bouap Poudjoll pour son engagement et sa détermination au développement de cette discipline au Congo. Ces performances remarquables traduisent le talent, la discipline et la détermination de la jeunesse



Les membres de la délégation congolaise/DR

sportive congolaise à briller sur l'échiquier international. Les épreuves ont réuni plus de cent quarante partici-

pants venus de vingt pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique, notamment le Maroc, la Russie, les Pays-

Bas, le Bénin, l'Allemagne, le Bangladesh, le Mali, la Suisse, la Croatie, la République du Congo, les Émirats

arabes unis, la Côte d'Ivoire, le Royaume-Uni, la Bulgarie, la France, l'Inde, le Cameroun, la Tunisie, l'Italie et la Turquie.

Au terme de ces performances, la fédération congolaise adresse ses sincères remerciements à l'International nanbudo federation, notamment son président, Arnaud Nkamhoua, pour la prise en charge en pension complète des deux athlètes congolais. Elle tient aussi à remercier chaleureusement le Comité national de nanbudo du Maroc pour son hospitalité ainsi que le ministère congolais des Sports pour la promotion de ce sport.

Le nanbudo est un art martial japonais moderne fondé par Yoshinao Nanbu vers les années 1970. Il est inspiré du karaté, mais avec des mouvements plus fluides, circulaires et axés sur la souplesse. Cet art martial combine self-défense, sport de combat et discipline de développement personnel. L'un de ses objectifs est de développer la force intérieure et d'harmoniser le corps et l'esprit.

Rude Ngoma